

La Sentinelle

JOURNAL D'INFORMATION ET D'ANNONCES

ORGANE DES SOCIALISTES DU JURA

Paraissant à La Chaux-de-Fonds tous les jours, excepté le dimanche

RÉDACTION TÉLÉPHONE 1175, ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ TÉLÉPHONE 87: RUE DU PARC, 103

ABONNEMENTS

SUISSE		ÉTRANGER	
Un an . . .	fr. 10.80	Un an . . .	fr. 25.-
Six mois . . .	5.40	Six mois . . .	12.-
Trois mois . . .	2.70	Trois mois . . .	6.50
Un mois . . .	0.90		

ANNONCES

La ligne en son espace	10 cent.
Réclames en troisième page	25 "
Petites annonces	
Trois insertions	75 "

Audience renvoyée

Notre dépêche de samedi ayant passé inaperçue, nous rappelons à nos lecteurs que, par suite de maladie de M. l'auditeur, capitaine Robert de Weck, à Fribourg, l'audience de l'affaire "La Sentinelle", appointée pour le vendredi 15 janvier, à Lausanne, est renvoyée à une date ultérieure.

Les Tribunaux militaires

C'est là un étrange et bien dangereux survivant du passé. Ce n'était pas l'armée seulement, mais l'Eglise qui eut ses tribunaux à elle et dont les membres échappaient à la juridiction commune.

Tout le danger de cette institution surannée éclata au grand jour lors de l'affaire Dreyfus. L'esprit de corps avait pris le pas sur l'esprit de justice, l'esprit de camaraderie, celui de la soumission hiérarchique avaient été plus forts que la loyauté.

Beaucoup de progressistes réclamèrent en ce moment-là la suppression de cette juridiction spéciale. Que l'on réserve à l'armée toutes les peines disciplinaires, c'est bien assez. Mais pourquoi donc aurait-elle des tribunaux à elle, jugeant ses affaires, à elle, tribunaux échappant absolument à la sanction populaire, au contrôle démocratique, puisqu'ils ne sont pas élus par le peuple, pas même par un pouvoir émanant du peuple.

Il faudrait toujours en revenir à l'idée que l'armée n'est pas au-dessus du civil, mais faite pour le protéger, pour le défendre. C'est un organe de la démocratie, mais un organe qui n'a pas le droit de la dominer.

Les citoyens appelés sous les armes demeurent des citoyens et s'ils commettent des délits en leurs temps de service militaire les tribunaux ordinaires seraient mieux placés pour en juger que les tribunaux militaires. Que l'on établisse, s'il le faut, un code pénal spécial, ou un chapitre spécial du code pénal pour les délits militaires, ce serait encore acceptable.

Je dis qu'ils seraient mieux placés pour juger, parce qu'ils ne seraient pas à la fois juges et partie. Cette situation-là est inadmissible. Qu'un officier soit appelé à se prononcer sur la plainte déposée par un autre officier contre un soldat n'est pas une garantie de justice, bien le contraire. Comme lors de l'affaire Dreyfus l'esprit de corps jouera fatalement un plus grand rôle que les considérations d'équité.

Enfin certaines notions sur la discipline, sur la subordination, sur l'obéissance, sur le droit de l'individu peuvent prouver et éprouvent en réalité des déformations à l'intérieur de l'armée. Le code peut aussi se trouver appliqué d'une façon toute différente de celle prévue par le législateur et ainsi le citoyen-soldat se trouve soumis à une justice de corps échappant complètement au contrôle du peuple et de ses pouvoirs.

Le pouvoir des tribunaux militaires est encore accru en temps de guerre et le Conseil fédéral a eu la très malheureuse idée de décréter que le Code pénal militaire de 1851 serait appliqué pendant la mobilisation... comme en temps de guerre. C'est de sa part un abus manifeste ou une erreur commise en un moment d'affolement. En effet, selon cette décision les peines encourues par les soldats sont infiniment plus redoutables qu'en temps de paix. D'autre part, les civils, qui, en temps de paix, échappent à la juridiction militaire, doivent la subir.

Or, il suffit de relever le fait extraordinaire, révoltant même, qu'un tribunal militaire peut priver un citoyen de ses droits civiques pour qu'immédiatement on comprenne combien les abus sont possibles. Un groupe d'officiers et de sous-officiers obtient le pouvoir de déclarer un citoyen indigne de voter, le pouvoir de le déclarer indigne de faire partie d'un conseil, le pouvoir de le déclarer déchu de ses fonctions de représentant du peuple, élu par le peuple souverain. C'est, on le voit, la souveraineté populaire supprimée et une dictature militaire la remplaçant.

Cette situation est foncièrement antidémocratique. La Suisse républicaine en serait-elle arrivée à ce degré de réaction et de veulerie? Serions-nous prêts à subir le joug du sabre?

Si c'était le cas il faudrait en rejeter la faute sur le régime économique nous opprimant, ainsi que sur le parti gouvernemental qui a perpétré ou laissé perpétrer le stranglement du véritable républicanisme.

E.-E. G.

La Russie et la Suisse

Le Dr Auguste Forel nous écrit :

Depuis cinq mois, la Russie entière s'abstient de boissons alcooliques et s'en trouve très bien. On commença chez nous par rire de l'interdiction de l'alcool en Russie. Mais à présent que ses ennemis en Autriche et en Allemagne sont forcés de le croire, l'ironie commence à cesser. J'ai reçu de Varsovie le 8 décembre dernier, d'une personne aussi sûre qu'autorisée, la notice qui suit :

«Le budget de l'Empire russe pour 1915 est maintenant publié et ne contient plus aucune recette du monopole de l'alcool, sauf un chiffre minime pour son emploi purement industriel (l'alcool à brûler, etc.) Ainsi tombe l'ironie des plus grands sceptiques. Depuis 4 mois le résultat de l'abstinence totale en Russie a dépassé toutes les prévisions. La criminalité a diminué de 60 à 80 pour cent et les locaux d'arrestations de la police sont presque vides. Les asiles pour buveurs sont fermés. Le ministre de la justice a déjà résolu de diminuer le nombre des prisons qu'on devait bâtir. La prostitution, par exemple à Moscou, a diminué de 60 pour cent et les maladies vénériennes commencent à décroître notablement. Même les sociétés protectrices des animaux constatent qu'il y a moins d'animaux maltraités. Chose presque incroyable, malgré tous les sacrifices qu'impose la guerre, le bien-être de la population rurale a déjà augmenté.»

« Il est vrai que le grand apôtre de l'abstinence Tcheliçhof a déchainé le courroux des intéressés à l'alcool, qui ont réussi à empêcher qu'il ne soit renommé maire de Samara et présenté de nouveau à la Douma. Malgré cela c'est surtout maintenant que s'accroît sa popularité. Il veille à ce que les brasseurs n'introduisent pas la bière parmi les boissons antialcooliques. La prohibition amène dans la Russie entière un immense et heureux bouleversement économique et politique, qui paraît prendre du reste un cours normal grâce à de sages ministres.»

Que faisons-nous en Suisse, nous qui souffrons aussi de la guerre quoique indirectement? Nos autorités ont bien pris quelques mesures contre l'ivrognerie, mais, on les viole souvent ouvertement, par exemple la fermeture des cafés et l'interdiction de l'absinthe. Les brasseurs se plaignent de ne plus obtenir d'orge; ils voudraient la remplacer par du riz! Il ne manquerait plus que de brasser et de distiller les céréales au moment où le pain commence à renchérir, afin que nos hommes puissent se payer de quoi s'enivrer. Il y a peu de jours que j'ai rencontré un soldat ivre en uniforme dans un wagon. Les cabarets et les cinématographes sont toujours pleins ici dans les environs. On se plaint de la misère pour nos femmes et nos enfants et l'on boit en même temps l'argent qui leur revient, naturellement par pure pitié pour ces infortunés cabaretiers, brasseurs et distillateurs!

Ne serait-ce pas plus sage d'imiter la Russie, qu'on regarde si souvent du haut en bas? Débarrassons-nous en un mot de l'habitude de prendre des boissons alcooliques. Il serait temps d'introduire un bon impôt sur la bière et le tabac, d'interdire la distillation des fruits et de chercher peu à peu une meilleure utilisation des vignes. Le monopole du tabac serait très bon. L'instant actuel est favorable à des réformes sérieuses dans la question des boissons alcooliques. Celles-ci nous ravissent la santé, l'argent et la force au moment où nous en avons le plus besoin. En Allemagne on s'aperçoit de jour en jour davantage du mal qu'à fait le fameux télégramme alcoolique du Kronprinz.

Il me reste une prière à chaque Suisse, surtout aux moqueurs et aux incrédules qui ne pensent qu'à couvrir les abstinentes d'ironie. Qu'ils veuillent bien utiliser les terribles mois que nous passons, au moins pendant trois d'entre eux, pour faire l'essai de l'abstinence totale de toute boisson alcoolique. Rien ne vaut l'expérience sur soi-même.

Dr A. FOREL.

P. S. Nous apprenons à l'instant que M. Poincaré, Président de la République française, a signé un décret interdisant pour toujours en France la vente et la circulation de l'absinthe et autres boissons similaires.

Esprit de guerre

Il y aura, après la guerre, tout un volume à faire rien qu'avec les réflexions ingénieuses qu'elle aura suscitées, les mots amusants qu'elle aura fait prononcer, les réponses piquantes dont elle aura été l'occasion. Car c'est le propre de l'esprit français de ne jamais abdiquer ses droits et de se conserver toujours vivace et pénétrant, fût-ce au milieu des pires circonstances.

Au vrai, la petite anecdote qui suit est genevoise, mais ce n'est point assurément attentif à la neutralité helvétique et opérer une subtilisation de territoire que de la déclarer «bien française» au meilleur sens du mot. D'ailleurs, qu'on en juge.

Le mois dernier, une maison de commerce de Genève, débitrice d'une certaine somme, peu importante, il faut le dire, envers une maison de Hanovre, reçut de celle-ci une réclamation très instante et conçue en des termes si singulièrement impératifs qu'ils lui parurent tout à fait déplaisants. Que faire, pour tout à la fois, répondre, protester, demeurer poli et... ne pas payer?

Voici la lettre qu'après réflexion la maison genevoise fit parvenir à son créancier trop pressant et trop pressé :

Messieurs,

A notre grand regret, il ne nous est pas possible de solder actuellement le montant de votre facture.

La guerre présente, dont notre pays neutre supporte injustement les conséquences, nous force à reporter à la fin de la crise un certain nombre de paiements.

Aussitôt que nous pourrions reprendre nos relations avec nos clients du nord de la France et de la Belgique — ce qui ne saurait tarder, nous en sommes certains — nous nous empresserons d'opérer le règlement de ce petit compte.

Veillez agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.

X... et Cie.

P. S. — La somme que nous vous devions étant minime, ne seriez-vous pas d'accord que nous la versions au Comité de secours pour les Belges réfugiés à Genève? C'est ce que nous ferons, sauf avis contraire de votre part avant le 2 janvier prochain.

C'est excellent comme raisonnement — et on n'eût pas trouvé mieux à Montmartre.

Le plus drôle — car une bonne plaisanterie n'est jamais complète si elle reste unilatérale: elle doit comporter toujours deux personnages: celui qui s'amuse... et l'autre — c'est que la maison de Hanovre répliqua par une lettre pondérée et solennelle, toute pleine de gravité, pour expliquer qu'elle aussi souffrait de la guerre et qu'elle avait d'autant plus besoin de ses fonds...

Elle les aura. Mais pas tout de suite. Après la paix conclue. En attendant, qu'elle travaille donc à son avènement.

Victor SNELL.

Un député socialiste de Finlande déporté en Sibérie

Il avait désobéi à la Censure

Le régime habituel subi par la Finlande a été singulièrement aggravé depuis la guerre. En dehors de la russification complète qui pèse sur toute la population et qui a été parachèvement par un récent oukase, nos camarades socialistes sont l'objet de persécutions spéciales.

L'organisation du Parti est complètement paralysée. Impossible de tenir des réunions les journaux sont mutilés par une censure implacable, et plusieurs d'entre eux ont été supprimés.

La situation est telle que nombre de militants en vue se disposent à émigrer aux Etats-Unis, où se trouvent déjà près de 80 mille socialistes finlandais chassés de leur pays par le régime d'oppression.

Enfin, en décembre, deux de nos camarades, dont un député de la Diète, ont été arrêtés et déportés en Serbie. Leur crime? Ils avaient passé outre aux ordres de la censure!

Le drame de Serajevo

Exécutions imminentes

On mande de Vienne que le bourreau est parti pour Prague où il procédera à l'exécution des auteurs de l'attentat de Serajevo.

Echos de la guerre

La consommation du pain en Allemagne

La «Gazette de Cologne» rapporte qu'à Dortmund, en Westphalie, le bourgmestre, M. Eichhoff, a recommandé dans une récente séance du Conseil municipal, d'inviter la population à restreindre sa consommation de pain blanc:

«Tous les jours, déclare-t-il, nous entendons affirmer dans la presse que l'Allemagne possède des vivres en quantité suffisante pour sa consommation. Mais il convient d'ajouter que cela n'est vrai que si le peuple allemand se montre extrêmement économe et limite en particulier au strict nécessaire sa consommation de pain et autres produits de boulangerie. C'est là la condition de notre victoire. Or, que faisons-nous pour réaliser cette condition? La plus grande partie de la population vit en ce moment comme si nous étions en pleine paix. Dans le monde ouvrier où les salaires dans certaines branches ont augmenté, on se montre prodigue, on gaspille. Il est évident que nous ne nous rendons pas tous compte de la gravité de la situation. Cela ne saurait continuer ainsi. Nos approvisionnements de blé pour cette année sont sensiblement inférieurs à ceux des années précédentes. Il est donc absolument nécessaire que nous modifications notre manière de vivre.»

La «Gazette de Cologne» ajoute en commentaire de ce discours:

«On ne saurait qu'approuver de pareils avertissements. Cependant nous avons déjà dit, il y a plus d'un mois, qu'il ne fallait pas espérer que la population d'elle-même renonce à ses anciennes habitudes. Il faut absolument qu'on interdise la fabrication du pain autre que le pain de guerre. Il n'est pas indispensable que le Conseil fédéral rende une ordonnance à cet effet. Un décret des autorités militaires suffit.»

Le typhus dans l'armée allemande en Belgique

On mande d'Amsterdam:

Depuis quelque temps déjà le typhus et la pneumonie sévissent dans l'armée allemande. La mortalité est de cinq hommes par jour.

Le nombre de cas est si élevé que le comité sanitaire du Hainaut a prié les autorités allemandes de prendre des mesures afin d'empêcher la contagion de s'étendre parmi la population des régions avoisinantes. (Havas.)

Les pertes de l'aristocratie allemande

Dans le «Berliner Tagblatt», l'écrivain bavarois Lachmann constate que l'aristocratie allemande a été si terriblement éprouvée qu'après la guerre, l'Allemagne aura une armée nouvelle et de composition démocratique, à l'instar de la France.

Au total, soixante listes quotidiennes de tués et de blessés montrent que dix régiments, considérés comme les plus «chics», ont laissé en moyenne la moitié de leurs officiers sur les champs de bataille. Quatre régiments ont perdu leurs colonels; deux autres les deux tiers de leurs capitaines. Pas un nom aristocratique qui ne figure dans la liste des tués et blessés.

Parmi les noms militaires et politiques, on relève les suivants: Bismarck, de Moltke, de Bülow, Blücher, Bredow, Kleist, Stein. Dans les provinces du nord, on compte plusieurs familles où tous les membres ont péri à l'ennemi. Dans le Brandebourg et la Poméranie, les deux boulevards du pouvoir, des Hohenzollern, quatre princes, appartenant à environ vingt-trois familles régnaient, sont morts ou blessés.

Organes socialistes censurés

La «Gazette de Francfort» annonce que deux gazettes socialistes, le «Journal Populaire de Weimar» et la «Gazette du Peuple d'Iéna», ont été mises en état de censure préventive.

Le sosie

Au moment de la ruée des Prussiens sur Paris Fère-Champenoise fut envahie. Des officiers d'état-major occupèrent l'hôtel de ville. Soudain, ils s'immobilisèrent, médusés. Devant eux, visage souriant, s'avancait un personnage auguste: le secrétaire de la mairie, qui ressemble étrangement au président Poincaré. Les officiers crurent se trouver en présence du président de la République. Ils télégraphièrent, téléphonèrent aux quatre coins cardinaux. Le kronprinz, lui-même, fut avisé de cette importante capture. Cependant, un officier supérieur eut vite fait de s'apercevoir de la méprise. Le

malheureux secrétaire de la mairie paya les pots cassés. Il fut fait prisonnier.

Hindenburg importuné

Un avis vient d'être publié à Berlin, adressé aux jeunes filles, les priant de s'abstenir à l'avenir de tout envoi de lettres de félicitations et d'admiration au maréchal von Hindenburg. On explique que celui-ci a énormément à faire, que son temps et ses pensées sont accaparées par la grande campagne de l'Est et qu'il ne lui reste ni le loisir, ni le désir de lire les essais littéraires, même les plus beaux, de la jeune génération.

Héros et cul-de-jatte

C'était à l'ambulance d'arrière-poste de M... On venait de couper les deux jambes à un capitaine.

Le mieux, en face de ce sacrifice, n'était-il pas de se taire, bouleversé de chagrin et de respect?

Hélas! les dames veulent à tout prix du «poétique».

— Mon capitaine, dit après l'atroce opération Mme de L... comme cela doit consoler de tout d'être un héros!

— Peut-être, madame, répondit-il, mais pendant un an on est un héros, et puis après on est un cul-de-jatte.

Progress?

Le poids total de la décharge d'une bordée de cinquante-deux canons du fameux «Victory», le navire amiral de Nelson, était de 580 kilos. Aujourd'hui, le poids d'un seul obus d'un des canons, de 13 pouces 1/2, en usage dans la marine anglaise, est de 700 kilos.

Curieuses blessures

A l'hôpital de Cambrai se trouvent de nombreux blessés, dont quelques-uns ont échappé à la mort de façon presque miraculeuse.

Ainsi, un homme fut atteint, en pleine poitrine, par un énorme éclat d'obus. Normalement, il aurait dû avoir la poitrine entièrement défoncée, tandis qu'il en a été quitte pour une contusion. Un autre reçut un petit éclat d'obus qui vint lui traverser les deux joues, lui brisant toutes les dents; il s'en tira avec une figure enflée, sans que sa langue eût souffert en quoi que ce soit.

Un autre homme fut atteint d'une balle qui lui traversa tout le corps, passant juste au-dessus du cœur sans léser aucun organe essentiel. Il put, malgré sa blessure, marcher trois kilomètres avec son équipement jusqu'à l'ambulance. Là, une infirmière lui fit un pansement antiseptique et, le lendemain, il retournait au front.

Un autre a reçu dans le corps onze balles et, non seulement il vit, mais il a pu écrire à sa femme des détails sur ses blessures.

De l'utilité du grec

Il y a des esprits étroits qui prétendent que l'étude des langues mortes ne sert à rien. Quelle erreur!

Ainsi un jeune soldat français, emmené captif en Allemagne, était fort affligé des nouvelles que lui donnaient ses gardiens. Et écrivant à ses parents à Chambéry, il leur dit qu'il n'était point trop mal traité, mais qu'il était désolé de savoir que les Allemands avaient pris Paris.

Comment l'en déromper? Or le père du jeune soldat est un lettré qui se souvient d'avoir appris le grec. Il envoya donc une carte postale ainsi conçue:

«Tu parais tourmenté de ce qui se passe autour de nous; je puis te dire au moins ce qu'est la bonne Pauline».

Le jeune homme se rappela à son tour la plaisanterie classique que se transmettent les générations de collégiens; et il traduisit sans difficulté:

«Il n'ont pas pris la ville.»
On peut même dire qu'ils en sont très loin.

Récit d'un prisonnier évadé

Un correspondant d'Amsterdam au «Journal» écrit en date du 3 janvier:

Nous avons interrogé aujourd'hui un soldat français. Il s'est évadé du camp de Wessel (Friedrichsfeld). Parti avec trois camarades, il est arrivé en Hollande sans trop de souffrances, mais au milieu de mille périls. Et voici ce qu'il m'a raconté:

«Les prisonniers de Friedrichsfeld sont traités fort durement. Ils doivent faire l'exercice de huit heures du matin à onze heures et de une heure à quatre heures. (Ce sont pour la plupart des territoriaux de trente-huit à quarante-trois ans, soldats pris à Maubeuge). Ces mouvements de bras et ces marches inutiles par tous les temps ne seraient pas sans résultats utiles pour eux s'ils pouvaient manger à leur faim. Malheureusement, la nourriture est tout à fait insuffisante.

«Le matin, à huit heures, distribution de tisane d'orge brûlée, sans pain. A midi, une portion de pain noir et de rata. La portion de pain pèse environ 300 grammes; c'est une tranche de deux doigts. Le rata est composé tantôt de choucroute, tantôt de riz, tantôt de haricots, avec un peu de lard ou de viande. Chaque homme a une bouchée de viande. Mais comme le cuisinier n'a pas assez de charbon, rien n'est cuit. La choucroute n'est jamais mangeable.

«Le reste est toujours insuffisant. Tous les prisonniers sont affamés. Et comme on ne leur permet pas de disposer de tout leur argent, les suppléments de la cantine ne suffisent pas davantage. Ceux qui n'ont pas d'argent s'affaiblissent affreusement. Il en est qui fouillent les boîtes d'ordures où on jette les débris pour les porcs et qui cherchent le riz encore mangeable. Car il n'y a que cette distribution par jour et on doit attendre jusqu'au lendemain à midi.

«La discipline est extrêmement dure. A la moindre faute, on est puni. La punition unique consiste à être attaché à un poteau sur lequel est cloué, à 1 m. 25 du sol environ, une traverse en croix. Les hommes sont attachés à ce poteau, les bras en arrière de la traverse et liés au dos par une chaîne que ferme un cadenas. Ils restent là des heures entières par tous les temps; au bout de deux heures, les membres sont brisés et la pluie ou la température glaciale font de ce supplice une des plus abominables tortures qu'on puisse imaginer.»

NOUVELLES SUISSES

ZURICH. — *Le feu.* — A Bulach, un incendie a détruit une porcherie appartenant à M. Walder. Un cheval est resté dans les flammes. On attribue le sinistre à la négligence d'un valet.

— *Un Chinois peu scrupuleux.* — Deux Chinois avaient pris logement dans un hôtel garni de la ville. L'un d'eux, profitant de l'absence de son compagnon, vida le porte-monnaie de celui-ci, et alla à la gare prendre un billet pour Milan. Le volé rentra un peu plus tôt que son compagnon ne l'avait pensé, et il alla dénoncer le voleur à la police, qui réussit à arrêter le peu scrupuleux personnage.

— *Les méfaits du vent.* — Les ouragans de ces derniers jours ont causé beaucoup de dégâts dans les forêts zurichoises. A l'Utlilberg de grandes quantités d'arbres ont été arrachés.

BERNE. — *Arrivage d'œufs.* — D'importants envois d'œufs sont arrivés d'Italie, et l'on en attend encore en quantités considérables; il est probable que ces arrivages feront baisser les prix actuels, qui sont réellement exorbitants.

ZOUG. — *Electrocuté.* — Un jeune ingénieur a touché la conduite d'électricité, à

Cham; il a été tué sur le coup. Tous les efforts faits pour le rappeler à la vie ont été infructueux.

SAINT-GALL. — *Les trams.* — Les tramways de la ville accusent, pour l'exercice de 1914, une moins-value de 113,768 fr. sur les recettes faites en 1913.

VALAIS. — *Pas de mascarade.* — Le Conseil d'Etat a voté un arrêté interdisant tout bal masqué, toute mascarade ou autres divertissements publics de ce genre. Il interdit en outre tous les jeux de loto et de hasard.

L'autorisation de danser ne sera accordée que pour une seule fois dans le même établissement.

VAUD. — *Pour les enfants belges.* — Il a été ouvert, dans les écoles du canton de Vaud, une souscription en faveur des enfants belges.

D'après l'«Educatrice», journal scolaire vaudois, le total des sommes souscrites atteint déjà le chiffre de 15,661 francs 15.

— *Lui!* — Lui, c'est le pétrole. Il en est enfin arrivé une provision notable à Nyon, et c'est au son de la clochette du crieur public que la population nyonnaise a appris l'heureux événement. Aussitôt les emplettes de se faire chez les épiciers.

— *Assommé à coups de casse-tête.* — Le cadavre d'un nommé Eugène Détraz, 47 ans, célibataire, garde de nuit des G. F. F. au passage à niveau en Bossière, a été découvert lundi matin à la Croix-sur-Lutry. Le malheureux avait été assommé.

Le juge de paix du cercle ouvrit une enquête qui aboutit à l'arrestation d'un jeune homme de 19 ans, nommé M., fils unique d'une veuve dont il était le soutien.

Eugène Détraz avait passé la soirée dans un café de la Croix-sur-Lutry, où il avait eu une discussion avec un consommateur. Lorsqu'il sortit, il fut suivi par M. qui s'élança sur lui et le frappa à coups de bâton puis en se servant d'un casse-tête.

M. a fait des aveux; il a ajouté qu'il avait eu l'intention de partir pour la France. On a saisi sur lui un revolver, un casse-tête et un couteau à cran d'arrêt.

JURA BERNOIS

Au Vallon

SAINT-IMIER. — *Conseil municipal.* — Séance du 12 janvier. — Il est procédé au renouvellement du mandat des membres des diverses commissions municipales pour autant qu'ils sont d'une série sortant de charge.

La démission de M. Laurent Nicolet comme membre de la commission de taxation est acceptée avec remerciements pour les services rendus.

Le Conseil prend connaissance de l'état des décès à fin 1914.

Au vu d'une demande de licence pour vendre des boissons alcooliques en détail dans un magasin de la localité, le Conseil prend la décision de principe de ne pas recommander pour l'année courante de nouvelles licences.

L'interne dans une maison de travail d'un jeune homme habitué à la paresse et l'inconduite est décidé à l'unanimité.

Souscription permanente pour couvrir le déficit et pour lancer les six pages

Listes précédentes	fr. 7575,20
Vive l'Internationale	5.—
Où sont les libérés helvétiques ?	5.—
Contre la réaction	5.—
O peuple, réveille-toi!	3.—
Total	fr. 7593,20

CANTON DE NEUCHÂTEL

COLOMBIER. — *Tribunal militaire.* — Nous avons annoncé hier par erreur qu'à l'audience du tribunal militaire de lundi, un soldat des montagnes neuchâteloises a été condamné à 20 jours d'emprisonnement et 5 francs de frais pour avoir conservé deux chargeurs de cartouches à balles. Ce soldat a été condamné à 5 jours de prison et 10 francs de frais.

VAL-DE-RUZ. — *Les réfugiés belges.* — Le Comité du district de l'œuvre de secours aux réfugiés belges s'est réuni lundi 11 courant, à Cernier; il a entendu les rapports de MM. A. Lequin, président, E. Verheggen, secrétaire et E. Junod, caissier sur le travail de son bureau.

La population de nos villages qui, par ses dons en argent et en nature et par ses nombreuses offres d'hospitalisation a prouvé l'intérêt réel qu'elle porte à l'œuvre de secours aux Belges, apprendra avec joie l'arrivée au Val-de-Ruz de quelques nouveaux réfugiés, dont 8 seront hospitalisés aux Vernes, dans une maison gracieusement mise à notre disposition et 2 probablement à Dombresson. Plusieurs comités locaux, soutenus par la caisse de district, hospitaliseront ainsi 20 Belges: 1 à Cernier, 3 à Chézard, 3 à Villiers, 3 à Fenin, 8 aux Vernes et 2 à Dombresson. L'œuvre est en bonne voie; partout les Belges sont bien accueillis, partout l'on est heureux de leur témoigner une cordiale sympathie.

Les hospitalisations se font surtout par familles et, pour le moment du moins, on ne pourra pas satisfaire aux nombreuses et généreuses offres d'hospitalisation d'enfants ou d'adultes isolés; mais, les bonnes volontés pourront aisément soutenir notre œuvre de façon différente. La caisse de district a naturellement besoin d'argent et le public est informé qu'on recevrait volontiers des objets tels que vêtements et sous-vêtements chauds, linge de lit, linge de toilette et linge de cuisine.

Prière d'adresser les dons en argent à M. E. Junod (Compte de chèques postaux IV. 451) et les objets aux présidents des comités locaux qui en établiront les inventaires détaillés.

Le Bureau du Comité de district.

NEUCHÂTEL

La population de Neuchâtel. — Le recensement de 1915 accuse pour Neuchâtel-Serrrières une population de 23,915 âmes, en diminution de 259 sur le chiffre de 1914, et 2123 maisons, soit 7 de plus qu'en 1914.

Ce déchet sur la population s'explique par le départ de beaucoup de jeunes pensionnaires à la suite de la déclaration de guerre et d'étrangers en séjour seulement dans notre ville. Nos soldats sous les drapeaux ont été portés comme présents, étant domiciliés à Neuchâtel.

On compte 8153 personnes mariées, 1604 veufs ou divorcés et 14,158 célibataires; 10,732 personnes du sexe masculin et 13,183 du sexe féminin, soit 4952 Neuchâtelois et 5967 Neuchâteloises, 4342 Suisses d'autres cantons et 5452 Suissesses, 1438 étrangers et 1764 étrangères.

Assistance. — Mme Paul Ecuyer a été nommée au poste provisoire d'inspectrice de l'assistance.

Tremblement de terre. — Les instruments sismiques de l'Observatoire cantonal ont enregistré hier matin, à 7 h. 53, un très fort tremblement de terre.

Un accident. — Un digne vieillard des Prises de Montalchez, M. Louis Meyer, a été victime d'un accident. Il était assis sur le «cachet» du fourneau; il s'endormit et fit une chute sur le plancher. Relevé aussitôt par les siens, le vieillard, âgé de 88 ans, se plaignit de vives douleurs à la hanche, où le docteur constata aussitôt une fracture.

FEUILLETON DE "LA SENTINELLE,"

LA SOMNAMBULE

par **Auguste GEOFFROY**

(Suite)

Aucune femme n'avait franchi la grille du jardin depuis les sinistres événements de l'été, aucune même ne s'y était promenée au printemps.

Ce bracelet n'était point du reste un bijou simplement décroché, qui aurait pu glisser sans qu'on y prit garde; il avait été violemment rompu.

Amenée par cette trouvaille singulière à examiner les environs, Germaine se demanda pour la première fois comment il se faisait que l'on eût pas tenu compte de la brèche du mur en briques. Elle était ancienne, c'est vrai, mais cela n'empêchait pas qu'elle ne fut très commode pour s'introduire dans le jardin et de là dans la maison.

Le bracelet ne semblait néanmoins avoir aucun rapport avec une escalade criminelle; les femmes ne franchissent guère les murs. A moins que, bijou volé, le porte-bonheur ne fut tombé de la poche d'un malfaiteur?

Germaine s'arrêta à cette supposition qui, comme on le voit, ne s'écartait guère de la vérité; et avec un tressaillement mystérieux, la conviction inexplicable qu'elle tenait le premier des fils qui la mèneraient à la lu-

mière, elle glissa le porte-bonheur dans un tiroir de son secrétaire.

Sa tâche était encore loin d'être terminée cependant; sa main n'était pas encore près de toucher au salut.

XIII

Madame Haller à laquelle sa plus longue expérience de la vie avait appris que pour quelques joies on y compte bien davantage de deuils, madame Haller, je l'ai dit plus haut, n'avait pas la belle confiance de Germaine dans l'avenir. Le malheur s'était abattu sur sa maison, il y resterait.

Elle encore si robuste un an auparavant, s'était tout à coup affaiblie; ses meilleurs amis ne la reconnaissaient plus, et souvenir navrant, je me rappelle l'avoir prise moi-même, moi qui l'avait rencontrée maintes fois, pour une autre personne.

Ce que son âme avait de viril s'était fondu en une douce tristesse, en une soumission, à la fatalité qu'aucun nouveau coup ne venait aggraver. Jour et nuit, elle pensait à son martyr, au forçat d'Algérie, et, jour et nuit, elle priait Germaine, elle priait les rares fidèles qui n'avaient point déserté la rue de Vaugirard, de ne point la laisser à sa douleur, de ne point l'abandonner un instant quand elle, la mère, celle que rien ne remplace jamais, ne serait plus là.

Mademoiselle Dulac, sachant tout ce qu'elle conservait à Félix en lui conservant sa mère, essayait de ramener la vieille dame à la vie, à l'espoir, de la réchauffer de son affection si sincère, si tendre, si dévouée. Elle ne réussit pas.

Son enfant manquait à la mère, son en-

fant, dont elle eût voulu au prix de mille souffrances racheter les tortures, son pauvre enfant innocent et crucifié; et le fils, si tendre, le fils adoré, c'était au cœur de la mère, ce que l'air est aux poumons. Elle étouffait, elle mourait peu à peu.

La mourante n'avait plus qu'une préoccupation: cacher à son fils le chagrin qui la tuait, ne pas augmenter ses peines de la connaissance des siennes propres.

Et se traînant à sa table, elle raffermissait sa main, parlant de santé passable quand elle sentait déjà la mort venir, assurant Félix de sa résignation patiente, de son éternel amour, d'une pensée qui allait sans cesse vers lui, qui l'accompagnait si étroitement que, même après la mort, il la percevait encore autour de lui.

C'était la manière détournée, lointaine, dont elle le préparait à l'idée de la séparation définitive. Oh! le cœur des mères.

Vers la fin de janvier, se sentant plus faible, elle voulut régler ses petits intérêts matériels, et désireuse de n'oublier personne, se s'entourer jusqu'à la dernière minute de tout ce qui lui rappellerait plus ou moins son fils, elle pria Me Lévesque, dont l'abandon lui avait été plus sensible que celui d'un autre, de lui faire par pitié l'aumône d'une dernière visite.

Cette fois encore, comme pour la défense de Félix, l'avocat-député n'osa refuser.

Et cependant il eut préféré quoi que ce fut à cette visite à une mourante, à une mourante qui était la seconde victime...

Car, au lieu de se dissiper avec le temps, les remords, les importuns remords grandissaient dans ce qui restait de cœur à l'assassin.

Et voilà qu'après le fils c'était la mère, qu'au lieu d'un spectre lointain, c'était une réalité agonisante qui allait lui mettre le doigt au front.

A la lettre de Félix, il s'était vu deviné et, quoique rassuré par l'impossibilité presque certaine d'établir sa culpabilité, il tremblait maintenant. Qu'allait-il répondre à la mère du condamné si, plus clairvoyante encore que celui-ci, elle allait lui jeter une accusation formelle à la face?

Mais non, des soupçons injustifiés, des idées de gens dans la peine et qui voient partout le salut, des aigreurs de pauvres abandonnés qui en veulent à tout le monde de leur misère, voilà ce que les plus hostiles pourraient trouver dans les récriminations de la vieille dame si elle en formulait.

L'essentiel était d'avoir de l'audace, toujours de l'audace, et encore de l'audace.

Il n'en avait jamais guère manqué, il n'en manquerait point cette fois encore, la dernière épreuve, sans aucun doute, à laquelle il serait soumis, car la mère morte, le fils la suivrait de près, et moins inconsolable qu'elle ne le voulait paraître, cette endiablée de Germaine oublierait bientôt le passe pour s'endormir dans d'autres amours.

Me Lévesque prit donc le chemin de Vaugirard.

(A suivre).

NEURALGIE MIGRAINE, INFLUENZA,
Maux de tête
REMEDE SOUVERAIN KEFOL
Bottle (10 poudres) 1.50. Ch. Bonaccio, pharmacien
Toutes Pharmacies. Exiger le "KEFOL"

LE LOCLE

Bienfaisance. — Il a été versé au comité du Bien public, de la part des fossoyeurs de M. Ed. Houriet, la somme de 27 fr., pour lesquels il leur exprime ses vifs remerciements.

LA CHAUX-DE-FONDS

Conférence Naine. — Comme il était à prévoir, les vastes locaux du Cercle ouvrier étaient trop petits hier soir pour contenir toutes et tous les camarades qui avaient tenu à venir écouter notre ami Naine et beaucoup durent, sinon s'en retourner, du moins se contenter de rester debout.

Naine a brièvement exposé l'état d'esprit qui règne en Suisse actuellement, et mis en évidence la désagrégation des principes démocratiques qui s'est produite ses dernières années et que les événements européens d'aujourd'hui ne font qu'accentuer. On en a déjà vu les effets. Quelques cas ont démontré à quel point le danger était réel et grand. Ce fut, il n'y a pas très longtemps la convention du Gothard, contre l'adoption de laquelle seule la Suisse romande protesta énergiquement.

Plus récemment, depuis que la guerre sévit, on a pu remarquer, entre autres cas symptomatiques, le fait que la plus grande partie de la Suisse, la Suisse allemande a désiré ardemment la victoire d'un de nos grands pays monarchiques voisins. Puis, ce fut l'interdiction de parler infligée à notre camarade Graber au Conseil national, interdiction qui était un accroc manifeste aux principes démocratiques, comme le fut l'interdiction analogue infligée à M. Rothen, représentant du Valais au Conseil des Etats.

Enfin est arrivé le procès intenté à notre vaillant quotidien «La Sentinelle» dont Naine expose le détail.

Ainsi, par mille faits, on remarque que la situation intérieure de la Suisse, si elle est grave déjà au point de vue économique et syndical, l'est encore bien davantage au point de vue politique. Ce sont nos libertés démocratiques imprescriptibles, six fois séculaires, et garanties par nos constitutions qui sont mises en jeu et la réaction partout qui se fait jour. Il faut donc réagir à notre tour énergiquement, faire preuve de solidarité et de courage si nous voulons conserver nos libertés.

La brillante causerie de Naine, très goûtée et vivement applaudie, fut suivie d'une longue et fort intéressante discussion que l'auditoire écouta avec une attention soutenue.

Enfin la résolution suivante fut votée à l'unanimité:

L'assemblée publique réunie au Cercle ouvrier, le 13 janvier 1915, proteste contre la réaction qui sévit en Suisse.

Elle s'élève en particulier avec énergie contre les procès politiques intentés à nos camarades Paul Graber et Gustave Neuhaus par les autorités militaires.

La mort d'un révolutionnaire de 48. — Nous apprenons avec regret la mort, dans sa 90^e année, d'un vénéré révolutionnaire de 1848, M. Henri Frei.

Né le 25 février 1825, Henri Frei fut un des premiers à répondre, avec élan, à l'appel des révolutionnaires. Il fut de la pénible, mais glorieuse randonnée sur le chef-lieu; il contribua à donner à son canton la République en même temps que l'alliance avec la Suisse.

Avec Henri Frei disparaît également le dernier membre fondateur (1854) et premier président de la société de chant la «Concordia», à laquelle il s'intéressa jusqu'à ses derniers moments.

Son départ réduit à six le nombre des révolutionnaires de 48 habitant La Chaux-de-Fonds.

Commission de travail. — La Commission du travail a reçu de la Commission économique la somme de fr. 381.30 représentant le bénéfice net réalisé sur la vente de dépouilles de boucherie. Cette somme est destinée au fonds des nécessiteux ignorés; elle permettra de soulager bien des misères dissimulées et nous en exprimons ici toute notre reconnaissance.

L'«Ami Fritz». — Vu le grand succès obtenu pendant les jours de l'An avec l'«Ami Fritz», le Groupe théâtral a décidé d'offrir quelques représentations de cette œuvre au profit de l'Entreprise des désœuvrés.

La première est fixée au vendredi 22 janvier, à la Croix-Bleue.

Les cartes pour toutes ces représentations seront en vente, aux prix de 20 cent et 50 cent, les places numérotées, le dimanche 17 janvier, de 2 à 4 heures de l'après-midi, dans la salle d'attente de l'Apollon.

Dons. — La Direction des Finances a reçu avec reconnaissance les dons suivants:

Fr. 100.— d'un anonyme, dont fr. 50.— pour les pauvres de l'Eglise allemande et fr. 50.— pour la caisse générale de secours. Fr. 12.— pour les pauvres de l'Eglise catholique chrétienne, de la part d'une partie des fossoyeurs de M. Joseph Kaufmann. Fr. 2,065.— de la Glaneuse, en faveur de 19 œuvres diverses dont le détail a déjà été publié. — Fr. 5.— pour le Dispensaire, par le Greffe de Paix, abandon d'honoraires d'expert.

Pour la Caisse générale de secours: Fr. 20.— de la Théâtrale et Dramatique; fr. 500.— de M. C.-R. Spillmann; fr. 301.60 produit net des représentations de l'«Ami Fritz». Fr. 21.— de M. Heimerdinger, coiffeur, abandon de son salaire pour ces représentations; fr. 300.— de la Communauté

israélite; fr. 3.— produit d'une souscription faite à un souper-tripes, à l'Aviation, Eplatures. Fr. 100.— de M. Laurent Zosi, architecte; fr. 55.65 produit d'un concert de la «Muse»; fr. 100.— de M. et Mme A. M.; fr. 25.— de la Société des Samaritains.

Grand tremblement de terre en Italie**Nombreuses victimes**

On mande de Rome:

Une forte secousse de tremblement de terre a été ressentie mercredi matin.

A Monterotondo, la population, prise de panique, s'est précipitée dans la rue. La tour de l'Hôtel de Ville s'est écroulée endommageant les étages inférieurs. Un professeur de l'Ecole technique et son élève ont été tués, d'autres élèves ont été grièvement blessés. Quelques maisons ont été gravement lézardées.

A Ancône, la secousse a duré douze secondes. La population a été prise de panique, mais on ne signale pas de victimes.

La secousse a été ressentie dans toute la province, particulièrement à Fermo où, dans l'église St-François, le public pris de panique, s'est enfui. Dans la panique il y a eu plusieurs blessés gravement et quelques-uns plus légèrement. De nombreux édifices ont été endommagés.

A Veroli, plusieurs maisons se sont écroulées, d'autres ont été gravement lézardées. On signale deux morts, six blessés grièvement et plusieurs autres légèrement.

A Civitavecchia on a ressenti deux secousses de la durée de quatre secondes chacune à 7 h. 35. On ne signale aucun dommage ni aucune victime.

Les nouvelles qui arrivent à Rome des différentes parties du pays sur le tremblement de terre disent qu'à Montelanico le bureau de télégraphe a été gravement endommagé.

A Cineto-Romano, des maisons ont été lézardées. A Palestrina, quelques maisons ont été endommagées. A Zagorolo plusieurs maisons sont lézardées. A Fiuggi on signale quelques dommages. Le clocher s'est écroulé, mais on ne signale aucune victime. A Torre-Cajetani, le bruit court qu'il y aurait des victimes. A Frosinone et à Filetino, plusieurs maisons endommagées. Dans cette dernière localité, quelques maisons se sont écroulées et l'église a été gravement endommagée. Il y aurait deux blessés. Il y aurait de graves dommages et des victimes à Torricella in Sabina et des dommages à Anticoli-Coradio. On signale un mort à Tivoli.

Quelques maisons se sont écroulées à Mollino, mais il n'y a pas de victime. A Velletri, quelques maisons endommagées. A Pérouse, la secousse, qui a été particulièrement forte, a duré cinq secondes. Une violente panique s'est produite. Il y a une victime. A Capoue, trois fortes secousses successives sont signalées, produisant une grande panique, mais on ne signale pas de victime, de même à Castellamare-di-Stabia et à Cassino où on a entendu un fort grondement. A Pescara, la secousse a duré vingt secondes, ne causant aucun dommage.

Les dernières nouvelles annoncent que le tremblement de terre a été ressenti très fortement à Aquila, Chieti, Castellamare-Adriatico, où quelques dommages matériels seulement ont été causés, à Subiaco, Caprarola et Cori, où plusieurs maisons ont été endommagées.

La cathédrale de Subiaco, fortement lézardée, menace de s'écrouler. A Mentecassino, l'observatoire a été gravement endommagé; l'église a moins souffert.

Des nouvelles de Tagliacozzo signalent des dommages très graves à Sgurgola, Marsicana, Cappelletto, Magliano, Cappelletto. Les communications télégraphiques avec Avezzano sont interrompues.

LA GUERRE**FRONT FRANCO-ALLEMAND****Communiqué français**

Le mauvais temps persistant a gêné nos opérations sur presque tout le front.

En Belgique, tempête de sable dans les dunes, au bord de la mer.

Dans la région de Nieuport à Ypres, notre artillerie a tiré efficacement sur les ouvrages ennemis.

Sur l'Aisne, au nord-est de Soissons, le combat autour de Péron 132 a été très dur toute la journée. Les Allemands y ont engagé des forces très importantes. Nous nous sommes maintenus sur le haut des pentes à l'ouest de Péron. Vers l'est nous avons dû céder du terrain. La lutte continue.

Entre Soissons et Berry-au-Bac, le tir de notre artillerie a déterminé en plusieurs points des explosions au milieu des batteries ennemies.

En Champagne, de Reims à l'Argonne, duel d'artillerie, très violent dans la région de Souain.

Le saillant du fortin au nord de la ferme de Beauséjour est toujours entre nos mains. Nous y avons établi une tranchée à soixante mètres de la tranchée allemande.

En Argonne, pluie et vent. Aucune action de l'infanterie.

De l'Argonne à la Moselle, canonnade intermittente.

Dans les Vosges, brouillard et chute abondante de neige.

Communiqué allemand

Dans la région de Nieuport ont eu lieu de violents combats d'artillerie, qui ont eu pour résultat l'évacuation des tranchées ennemies près de Palingsbrug (faubourg de Nieuport).

Les attaques ennemies sur le canal de la Bassée sont repoussées définitivement.

Des attaques françaises près de la Boisselle et les hauteurs de Nouvron ont été repoussées.

Les attaques entreprises hier sans succès par les Français contre les hauteurs de Crouy ont été suivies d'une contre-attaque allemande qui s'est terminée par une défaite complète des Français. Ceux-ci ont dû évacuer les hauteurs au nord-est de Cuffies et au nord de Crouy.

Nos soldats de la Marne se sont emparés de deux positions françaises. Ils ont fait prisonniers 1700 hommes et ont pris quatre canons, ainsi que plusieurs mitrailleuses.

Une attaque française à la sape dans la région au sud de St-Mihiel a été repoussée avec succès.

Nos troupes se sont emparées des hauteurs au nord et au nord-est de Nomeny.

Dans les Vosges, la situation est sans changement.

SUR LE FRONT ORIENTAL**Communiqué allemand**

Le grand quartier général communique: La situation à l'est ne s'est pas modifiée hier.

La chute prochaine et inévitable de Varsovie

On mande de Berlin: Les journaux publient des articles empreints d'un grand optimisme sur les opérations en Pologne. Ils estiment que les premières lignes allemandes ne sont plus qu'à 18 km. de Varsovie, dont ils annoncent la chute inévitable.

Communiqué russe

Sur la rive gauche de la Vistule, dans la nuit du 11 et toute la journée suivante, les Allemands ont continué leurs tentatives, devenues habituelles ces temps derniers, d'attaquer par petits groupes des points particuliers de notre front. Toutes ces attaques ont été facilement repoussées par notre fusillade et notre canonnade qui infligèrent à l'ennemi de graves pertes.

Il y a eu une offensive plus opiniâtre, également sans résultat, dans la région du village de Soucha.

Dans la même journée, l'ennemi a attaqué à quatre reprises, ainsi que près de la métairie de Moghely, où les Allemands ont prononcé deux attaques.

A l'aube du 11 janvier, sur une partie de notre front, nos éclaireurs avancèrent près des tranchées allemandes, qu'elles ont inondées avec succès de grenades à main, infligeant à l'ennemi de grandes pertes.

Suivant une information complémentaire, les Allemands ont subi, pendant l'attaque du 10 janvier, dans la région du village de Samice, des pertes considérables. Ils ont abandonné 500 morts sur le champ de bataille.

Nos projecteurs de campagne nous ont été d'une aide puissante dans cette attaque. Sur les autres points du front, pas de changement essentiel.

LAGUERRE AÉRIENNE

Le fils du généralissime allemand tué

L'«Echo de Paris» fait le récit du combat aérien qui a abouti à la descente dans les lignes françaises, près d'Amiens, d'un taube dont le pilote n'était autre que le capitaine von Falkenhayn, fils du ministre de la guerre, actuellement chef du grand état-major allemand. Le capitaine a été tué d'une balle au cœur après une poursuite de plus d'une heure.

Quant à l'autre pilote, grièvement blessé, il resta assez maître de sa direction pour atterrir normalement dans les lignes françaises, où il fut rejoint par un avion français.

Deux avions allemands descendus

Le «Daily Mail» annonce que deux des quatorze avions allemands qui ont survolé et bombardé Dunkerque ont été descendus, dont un près de l'aérodrome de Dunkerque et l'autre à Wulpen, au nord de Furnes.

La démission du comte Berchtold

Dans son édition de mercredi soir, le «Freundenblatt» publie le communiqué suivant:

«Le ministre de la maison impériale et royale de Vienne et ministre des affaires étrangères, comte Berchtold, qui, depuis assez longtemps déjà, avait prié S. M. de le relever de ses fonctions, a renouvelé sa demande auprès du souverain. L'empereur se rendant aux motifs importants d'ordre personnel qui ont décidé le ministre des affaires étrangères à se retirer, a accepté cette demande.

Le baron Burian, ministre hongrois, a été nommé ministre de la maison impériale et royale et ministre des affaires étrangères».

LES DÉPÊCHES**Léger fléchissement**

PARIS, 14. — (Communiqué officiel du 13, à 23 heures). — Au nord-est de Soissons, notre contre-attaque a légèrement progressé entre Cuffies et Crouy, mais n'a pu déboucher de Crouy. Violamment attaqués à l'est de cette localité, nos troupes ont légèrement fléchi aux abords du vil-

lage de Moncel, qu'elles occupent. Elles tiennent Ste-Marguerite et Missy-sur-Aisne. Aucun autre fait notable à signaler.

Le mauvais temps favorise les opérations

VIENNE, 14. — (Communiqué officiel du 13). — Des attaques ennemies répétées sans cesse sur la Nida inférieure sont dirigées spécialement contre une localité située dans notre ligne de défense. L'infanterie ennemie, soutenue par un violent feu d'artillerie, s'étendant sur tout le front, a tenté de gagner du terrain en avant et de pénétrer dans cette localité, mais toujours sans succès et avec de grandes pertes.

Le calme a régné généralement devant nos positions en Galicie et dans les Carpathes.

Le brouillard et la tempête de neige favorisent de petites actions de nos troupes et conduisent à plusieurs endroits à des coups de main réussis et à des escarmouches.

De même, sur le théâtre méridional de la guerre, le calme a régné en général. Il ne se produit que des rencontres de frontière insignifiantes, provenant de services de patrouilles.

Toutes les nombreuses attaques allemandes repoussées

PETROGRAD, 14. — (Communiqué du quartier général du 13, à 19 heures). — Sur toute l'étendue de notre front, dans la nuit du 12 et dans la journée suivante, ont eu lieu des canonnades et fusillades. Des engagements plus considérables ont eu lieu sur les points suivants: Notre détachement qui progressait en Prusse orientale, dans la région est de Rosok, a repoussé la cavalerie adverse, appuyée par l'infanterie, et occupé après un combat, plusieurs villages, dont l'un très fortifié et qui ne fut évacué par les Allemands qu'ensuite d'une attaque à la baïonnette.

Au sud-ouest de Mlawka, nous avons progressé dans la région de Radzanowa. Sur le front Koslow-Biscouti-Zahrzew-Soucha, les Allemands, après une préparation préalable par un feu d'artillerie intense, commencèrent une offensive contre le secteur sud du front, mais furent aisément repoussés par notre feu.

Dans la région Korgymow-Gaimine-Wolia-Szidlawska, l'ennemi entama maintes fois une offensive, mais sans succès.

Nous avons progressé contre Tormine, où les Allemands ont essayé de se retrancher sous la couverture de boucliers.

Les Autrichiens essaieront d'encercler les Serbes

ROME, 14. — Le «Giornale d'Italia» reçoit de Sofia:

De source autorisée j'apprends des nouvelles intéressantes sur la nouvelle campagne que va ouvrir l'archiduc Eugène contre les Serbes. Les opérations offensives commenceront en même temps en divers points et auront pour objectif l'encercler de l'armée serbe. On estime que les forces austro-allemandes s'élèvent à 400,000 hommes. En attendant, de nombreux transports russes chargés de vivre, de munitions et de canons passent tous les jours le Danube et sont dirigés sur la Serbie.

Antiféminisme

WASHINGTON, 14. — (Havas). — La Chambre des représentants a repoussé, par 206 voix contre 174, le projet tendant à accorder le droit de vote aux femmes.

Mort d'un auteur dramatique

PARIS, 14. — On annonce la mort de M. Caillet, auteur dramatique.

En collaboration avec M. de Flers, Caillet a écrit des œuvres charmantes, d'une fine ironie. Citons, parmi les plus connues: «Le Bois sacré», «L'Habit vert», «L'Eventail», «La Belle Aventure», etc.

La population de Zurich diminue

ZURICH, 14. — La population de la ville de Zurich était, au 31 décembre 1914, de 196,303 âmes, contre 200,946 à la fin de l'année précédente.

LE TREMBLEMENT DE TERRE EN ITALIE**Plus de 10,000 morts**

ROME, 14. — D'après les nouvelles arrivées dans la soirée, les dégâts occasionnés par le tremblement de terre sont beaucoup plus graves qu'on ne le pensait tout d'abord. Tandis qu'à Rome, on déplore seulement des dommages matériels, églises, et monuments, dans la province de Naples, où la secousse a duré 50 secondes, la population a été prise d'une immense panique et l'on déplore de nombreuses victimes. Les communications télégraphiques avec Avezzano, grosse bourgade de 11,000 habitants sont interrompues. On dit qu'Avezzano est entièrement détruite et qu'un millier seulement d'habitants auraient survécu au désastre. Il y aurait donc environ 10,000 morts.

Dans les Abruzzes, la province d'Aquila a été également bien éprouvée. A Cappelletto et à Magliano, beaucoup de maisons se sont écroulées, ensevelissant sous les décombres un grand nombre d'habitants.

A Sora, dans la province de Caserta, 31 maisons, soit la moitié des maisons, se sont écroulées. Les victimes sont nombreuses.

Les communications télégraphiques étant interrompues avec les lieux les plus gravement frappés, les nouvelles manquent et l'on doit attendre que les colonnes de secours qui ont été organisées puissent compléter les détails qui n'arrivent que difficilement.

Soirée de Bienfaisance

au profit des

Prisonniers de guerre français

Vendredi 15 Janvier, à 8 1/2 heures du soir, au

CINEMA PALACE

Programme :

Acrobatie périlleuse

jolie vue du Music Hall

Grandes Manœuvres de l'Armée française
vue très intéressante

Une mère française

splendide et émouvante scène patriotique éditée en France pendant la Guerre

Les Actualités de la guerre

Le Réveil

grandiose reconstitution de la pièce célèbre de Paul Hervieux de l'Académie française

Interprétée par

M. Henry Krauss et Mme Derval

en 90 tableaux

Rigadin et son Oncle Tom

scène comique jouée par Prince

Prix des Places: Fr. 2.— et Fr. 2.50

Les billets peuvent être pris à l'avance au magasin de musique **Veuve BECK**, Rue Neuve 14. 6035

SKIS neufs et d'occasion
Bon marché
SKIS Librairie Coopérative **SKIS**
43, Léop.-Robert, 43

AVOINE

La Commission de Ravitaillement informe les voituriers et agriculteurs, qu'elle tient à leur disposition une certaine quantité d'avoine, à Fr. 24.50 le sac de 75 kg. (Il est rendu Fr. 2.— pour chaque sac vide).

Les amateurs doivent se munir de bons de prélèvement au Secrétariat communal, le matin entre 8 et 9 1/2 heures. Paiement comptant. 6028

Société Coopérative de Consommation
Saint-Imier

CIGARES

Bouts toutes marques connues

Bouts tournés, caissons de 25, 50 et 100 pièces - Cigarettes suisses, françaises, autrichiennes, etc.

Pipes en tous genres - Tables pour fumeurs, etc.

MERCURIALE

de La Chaux-de-Fonds

valable à partir du 13 janvier 1915.

Produits Alimentaires

Pain complet	le kg.	Fr. 0.38
Farine	»	» 0.50
Lait pris dans les magasins,	le litre	» 0.20
Lait porté à domicile	»	» 0.22
Lait livré sur les bons de la Commune	»	» 0.20

Combustibles

Rendu à domicile		
Briquettes de lignite	par 100 kg	4.60
Anthracite	»	7.50
Houille en morceaux	»	5.80
Coke de la Ruhr	»	6.10
Boulets d'Anthracite	»	6.00
Bois de sapin	le sac	1.30
Bois de foyard	»	1.40
Troncs de sapin	»	1.40
Troncs de foyard	»	1.50
Pétrole (vente limitée à 1 l.)	le litre	0.35

Les prix des fruits et des légumes doivent être indiqués sur les étalages. Le pain doit être pesé en présence de l'acheteur sans que celui-ci en fasse la demande. (Arrêté du Conseil d'Etat du 29 septembre 1914).

La Mercuriale doit être affichée dans tous les magasins, à une place bien en vue.

Les infractions sont à signaler aux membres de la Commission économique.

La Commission Economique.

Enchères publiques de Mobilier et Créance

Il sera vendu à la Halle, **Vendredi 17 Janvier 1915**, dès 2 heures du soir, différents objets mobiliers. En outre une créance litigieuse. Vente au comptant et conformément aux art. 126 à 129 L. P.

Office des Poursuites:
Le Préposé:
Ch^e DENNI.

H30001C 6034

AVIS

aux propriétaires de chevaux

L'achat de chevaux de cavalerie pour le dépôt fédéral de la remonte aura lieu à La Chaux-de-Fonds, le **Jeu 14 Janvier**, dès 10 1/2 h. du matin au Manège Lehmann. Les propriétaires de chevaux que cela pourrait intéresser peuvent prendre connaissance des prescriptions relatives à cet achat en consultant l'affiche jaune placardée à l'Hôtel-de-Ville.

Conseil Communal.

MAISONS COMMUNALES

A LOUER

pour le 30 avril 1915

Rue du Commerce 139

2me et 3me étage avec balcon, trois chambres, vestibule fermé et éclairé directement, chambre de bains. Fr. 52.— et 50.— par mois.

4me étage de 3 chambres, même distribution que ci-dessus. Fr. 48.— par mois.

N° 141

3me étage avec balcon, 3 chambres, vestibule éclairé indirectement, alcôve, chambre de bains. Fr. 49.— par mois.

4me étage de trois chambres, même distribution que ci-dessus. Fr. 47.— par mois.

N° 143

2me étage avec balcon 3 chambres, vestibule fermé et éclairé directement. Fr. 53.— par mois.

4me étage, même distribution que ci-dessus. Fr. 48.— par mois.

L'éclairage des paliers est compris dans les prix ci-dessus.

Tous ces logements sont pourvus de tout le confort moderne, gaz à la cuisine, électricité dans les chambres, sans la lustrerie, buanderie, cour et jardin.

Les inscriptions sont reçues au bureau de la gérance des Immeubles de la Commune, rue du Marché 18, rez-de-chaussée, tous les jours, le matin de 8 à 12 heures et l'après-midi de 1 à 2 heures.

La Ch.-de-Fonds, le 4 janvier 1915.

5994 Conseil Communal.

Lait à Vendre

porté à domicile, à fr. 0.20 le litre au comptant et fr. 0.22 à 8 jours. — Ecrire au Bureau de La Sentinelle sous chiffre D. B. 6031

Certificats d'origine

Le Conseil Communal a abaissé la taxe des certificats d'origine délivrés par la Commune pour les marchandises qui sont expédiées à l'étranger.

Il a établi un tarif qui prévoit un émolument de fr. 0.25 pour toute expédition jusqu'à une valeur de fr. 500.—, fr. 0.50 jusqu'à fr. 1000.— et fr. 1.— pour toute valeur supérieure.

Jusqu'à aujourd'hui la taxe uniforme de fr. 1.— était appliquée. 6030



Belle viande de jeune vache

Première qualité

70 à 80 ct. le 1/2 kg.

Veau à 70 et 80 ct. le demi-kg.

Boudin à la crème à 50 ct. la livre seront vendus **Vendredi** sur la Place de l'Ouest. Se recommande. **Fritz Grossen.**

GRANDE SALLE de BEAU-SITE

Jeu 14 janvier à 8 1/2 h. préc.

Conférence

avec projections

„Mon village“ (Saas-Fée)

par M. W. de Corswant, pasteur

Entrée libre et gratuite. 6029

Restaurant sans alcool de l'Ouest

Service soigné depuis 11 h. du matin

Salles réservées

LA VIE à BON MARCHÉ

75 cts. par jour

A midi et le soir, excellente soupe à discrétion, 15 centimes

Tous les soirs „Reuchti“, 10 cts. la portion
Dîners toujours à 70 cts. Le tenancier, E. SAHLI-SEILER.

Ménagères!

Si réellement, vous voulez de beaux fruits et légumes frais, adressez-vous en toute confiance au

Magasin

GONSETH - SCHAFFROTH

Primeurs

St-IMIER

Société suisse pour l'Assurance du Mobilier

contre l'incendie

(basée sur la mutualité et fondée en 1826)

SIÈGE DE LA DIRECTION: BERNE

Agence du district de LA CHAUX-DE-FONDS:

Chs.-Aib. DUCOMMUN, rue de la Serre, 20

Cette société nationale assure contre l'incendie, la foudre, les explosions de gaz et de chaudières à vapeur: **tout le mobilier** en général: de ménage, agricole, commercial et industriel. Elle indemnise aussi les dégâts occasionnés par l'eau et le sauvetage à la suite d'un sinistre.

Les dommages sont réglés d'une manière expéditive et loyale.

Au 1er juillet 1913, le Fonds de réserve était de 7.814.087 francs, le Capital assuré à 359.000 sociétaires en Suisse de fr. 3.915 millions, le nombre des assurés à La Chaux-de-Fonds de 6725, les indemnités payées au cours des 15 dernières années, à La Chaux-de-Fonds seulement et à 602 sociétaires de 525.136.— francs.

Tarif de primes et frais d'assurances très modiques. Il n'est pas perçu de frais pour toute police jusqu'à 3000 francs.

Pour la conclusion de polices, s'adresser à l'agence de district, rue de la Serre, 20, ou aux Sous-Agents acquiescés: MM. Paul Marthaler, rue Jacob-Brandt, 2, et Henri Maire, rue du Doubs, 9.

Agences de district: Le Locle, M. William Jacot Fils. Neuchâtel, MM. Favre & Soguel, notaires. Fleurier, M. William Sutter. St-Imier, M. Jules Vermeille. Biemme, M. Charles Uhlmann. Franches-Montagnes, M. J. Jobin-Anklin, à Saignelégier. Gustave Capitaine, à Porrentruy.

PHARMACIE COOPÉRATIVE

Dès ce jour, dans les 2 Officines

Tous les jours jusqu'à 5 heures du soir

samedis et dimanches exceptés

Ristourne 1913-1914: 5%

sur tickets blancs, distribuée en marchandises

Dès le 1er Décembre 1914, à l'Officine No. 1 seulement

Dividende 4 o/o

payable sur présentation des titres, pour coupons 1914 et antérieurs.

L'ADMINISTRATION.

COMBUSTIBLES

Anthracites hollandais, 1^{er} marques.

Boulets d'anthracite, très économique pour calorifères.

Boulets de houille, remplace avantageusement la houille et le gros anthracite.

Briquettes de lignite.

Coke Ruhr, tous calibres, pour chauffage et l'industrie.

Houille pour cuisine, boulangerie et les-sivierie.

Bois façonné, troncs, branches.

Kerbes, la bauche de 3 m², bûchées, pour potager, Fr. 30.—, au bûcher.

Kerbes, la bauche de 3 m², bûchées, pour fourneaux, Fr. 24.—, au bûcher. 5930

D. CHAPPUIS

Téléphone 327

Atelier spécial de Rhabillages de Bijouterie et Orfèvrerie

en tous genres 3958

JOHN GRANGER

Rue de la Balance 6

La Chaux-de-Fonds

Rhabillage de boîtes or et argent
Soudages d'appliques or et argent

COURS DE SKI

organisé par le Ski-Club

1 cours pendant la semaine
1 cours le dimanche. H20514

Inscriptions et Renseignements
chez MM. Och frères, Léop. Rob. 22.
J. Bachmann, » 26.
6004 E. Frandelle, Paix 13.

Carnet du Crédit Mutuel Ouvrier

perdu au remis à faux. Prière de le rapporter à l'Administration de „La Sentinelle“ ou au Crédit Mutuel. 6018

On vous trompe... avec des produits similaires au nôtre. Seul l'épargne-charbon

„FLAMMA“

a été analysé, expérimenté et reconnu efficace par le chimiste cantonal de Genève et les autorités compétentes de cette ville et de La Chaux-de-Fonds. Economie de 25% garanti

Attention! Exigez les boîtes grises „FLAMMA“ breveté.

En vente chez

RENÉ BLUM

Grenier 5 5853

Seul agent du Canton de Neuchâtel et du Jura Bernois

Sécurité pour jeunes Filles

Avant d'accepter aucun engagement, renseignez-vous gratuitement au Bureau des Amies de la Jeune Fille, rue Léopold-Robert 18.

L'Administration.

A louer jolie chambre à deux fenêtres à un ou deux messieurs de toute moralité. — S'adresser à M. Jules Monnier, Parc 94, 1er étage, gauche. 6027

Chambre. A louer une jolie chambre meublée, chauffée, électricité, à personne honorable et solvable. — S'adresser rue de la Chapelle 13, au 2^{me} étage. 6012

Chambre. A louer une chambre meublée, située au soleil, indépendante, à monsieur de toute moralité, travaillant dehors. — S'adresser rue du 1^{er} Mars 12b, au 3^{me} étage. 6013

Chambre. A louer une chambre meublée, bien située, à monsieur de toute moralité, travaillant dehors. — S'adresser rue de Beau-Site 3, 2^{me} étage à droite. 5995

Canaris. Trois paires de jeunes canaris, bons chanteurs, sont à vendre. Réelle occasion. — S'adresser rue de la ronde 9, au 2^{me} étage, chez A. Lesquereux. 6026

Lampes acétylène pour chaudières, les meilleures, de toute sécurité et sans odeur, à prix très bas.

Prix de la lumière par heure: 1 ct. — Edouard Bachmann, 5, rue Daniel Jeanrichard, 5, derrière le Théâtre. 5993

Etat-civil de La Chaux-de-Fonds

Du 13 Janvier 1915

Promesses de mariage. — Moor, Ulysse, charron, et Roth, Emma, tous deux Bernois.

Etat-civil de Neuchâtel

Du 9 au 11 janvier 1915

Naissances. — 9. Zéline, à Louis-Adolphe Maurer, agriculteur, et à Emma-Elisa née Gutknecht. — Ernest-Pierre, à Francis-Ernest-Léon Leuba, monteur de boîtes, à Biemme, et à Laure-Fanny, née Burger. — Charles-René, à Emile-Eugène Tschampion, manœuvre, et à Marie, née Schlup.

Décès. — 9. Rosine, née Haldi, veuve de Christian Wittwer, née le 18 décembre 1845. — 10. Charles-Emile Schinz, ancien négociant, époux de Ida-Henriette Diethelm, né le 15 mai 1836. — 11. Jean-Ulrich Schütz, ancien négociant, époux de Cécile-Eugénie Rosset, né le 21 août 1831.

Etat-civil du Locle

Du 13 Janvier 1915

Naissance. — Hélène-Angèle-Marguerite, fille de Alfred-Dominique Ronchi, négociant et de Hélène-Flora née Castioni, italien.

Décès. — 1579. Charles-Arthur, fils de Arthur-Auguste Guinand, graveur, âgé de 14 ans, Neuchâtois.

Promesse de mariage. — Andelli, Enrico-Augusto, serrurier et Sessa, Maria, tisseuse, les deux Italiens.

N'oubliez pas les petits oiseaux